A l’international

mercredi 2 décembre 2015, par GuillaumeM

La FENVAC plaide pour l’instauration de standards internationaux dans la prise en charge des victimes et pour l’harmonisation de leurs droits dans l’Union européenne

- Elle est régulièrement sollicitée par les instances de l’Union européenne, le Conseil de l’Europe, l’ONU et des gouvernements étrangers.
- Elle mène un travail collaboratif avec les associations de victimes à travers le monde (V-Europe, Asociación Víctimas del Terrorismo (AVT) etc.) et des réseaux associatifs tels que Victim Support Europe.
- Elle est membre fondateur du réseau européen de victimes « SOS Catastrophes »